

Réponses aux QCM du n° 320

- QCM n° 1** Concernant l'ablation par cathéter des troubles du rythme cardiaque quelles sont les propositions exactes (plusieurs réponses possibles) parmi les suivantes ? :
- 1) l'ablation du nœud auriculo-ventriculaire doit être proposée rapidement dans l'histoire de la fibrillation auriculaire ;
 - 2) l'isolation des veines pulmonaires est une alternative à l'amiodarone dans les FA paroxystiques symptomatiques récidivantes sous anti-arythmique de classe Ic ;
 - 3) l'ablation est le meilleur traitement en première intention du flutter auriculaire commun (isthme-dépendant) ;
 - 4) la quasi-totalité des rythmes réciproques responsables de Bouveret est accessible à l'ablation par cathéter ;
 - 5) l'ablation réussie d'une TV sur séquelle d'infarctus avec FEVG < 30 % permet d'éviter l'implantation d'un défibrillateur automatique.

- QCM n° 2** Quelles sont les trois causes les plus fréquentes de mort subite cardiaque chez les sujets de moins de 35 ans ? :
- 1) cardiopathie ischémique ;
 - 2) cardiomyopathie hypertrophique ;
 - 3) syndrome des QT long et court ;
 - 4) syndrome de Brugada.

- QCM n° 3** Dans l'étude ATHENA, il ressort que la dronédarone est un antiarythmique qui (cochez la ou les bonnes réponses) :
- 1) réduit la mortalité cardiovasculaire ;
 - 2) est mieux toléré que l'amiodarone ;
 - 3) est indiquée en cas de fibrillation auriculaire, y compris chez les patients en insuffisance cardiaque.

- QCM n° 4** La grande nouveauté « moléculaire » 2009 en rythmologie est la découverte du rôle des microRNAs. Cette découverte a-t-elle potentiellement des retombées pratiques sur le plan thérapeutique ? S'agit-il :
- 1) d'une nouvelle mutation appartenant à la génétique traditionnelle ? ;
 - 2) au contraire s'agit-il d'un processus biologique nouveau situé au niveau de la régulation de la transcription ? ;
 - 3) au contraire s'agit-il d'un processus biologique nouveau situé au niveau de la régulation de la traduction ?

Il ne s'agit pas d'une nouvelle mutation, portant sur la structure de l'ADN, mais d'un changement dans l'expression de gènes par ailleurs normaux. Les microRNAs ne régulent pas la transcription, c'est-à-dire la synthèse des ARNs messagers, ARNsm. Les microARNs contrôlent l'expression des gènes au niveau des ARNsm eux-mêmes. Les microARNs empêchent les ARNsm de fonctionner en s'hybridant spécifiquement aux séquences complémentaires présentes sur l'ARNm. Ils peuvent même détruire certains ARNsm. Ils empêchent donc les ARNsm de fonctionner normalement et de jouer leur rôle qui est de servir de modèles des protéines, en rythmologie, il s'agit des sous-unités des canaux ioniques.